

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE F-INFORMATION
DU 22 MAI 2023**

PERSONNES EXCUSEES : Martine Chaponnière, Muriel Golay, Liliane Maury Pasquier
Gerda Ferrari-Wessels, Marylène Lieber, Marinette Payot, Brunella Colombelli

PRESENCES : Davy-Kim Lascombes (BPEV), Catherine Minder (Global Audit), Esperanza Auraujo (Comptabilis), Marie-Claude Rimaz, Chokoufeh Samii, Véronique Dubois, Christine Meyerhans (Voie-F), Liliane Jeannotat, Monique Ntibashima, Bambina Sievert, Elise Point, Jérôme Chapuis, Geneviève Bordry, Anne-Céline Machet

Le comité de F-information : Villanyi Andrea, Stephanie Sarfati, Pilar Filomeno, Doris Gerber

L'équipe de F-information : Sylvie Fischer, Souad Von Allmen, Sara Kasme, Alessandra Fasciani,, Charlotte Burnand, Fabienne Saunier, Anuka Schubert, Marine Pernet, Alexandra Brossy, Mélanie Blanc-Jouveaux, Fabienne Thibert, Schweizer Livia, Samia Swali, Amélie Courtin, Pauline Emery

MOT D'ACCUEIL DE LA PRESIDENTE

La présidente Doris Gerber ouvre l'assemblée générale et souhaite la bienvenue à l'assistance dans les nouveaux futurs locaux de F-information.

En ouverture, la présidente présente la Maison des Femmes* qui pourra être visitée en fin d'AG. La Maison des Femmes* va accueillir plusieurs associations locataires, dont F-information, mais sera aussi mise à disposition des associations féministes et féminines de Genève.

L'année écoulée a été très importante pour F-information. La présidente nomme le changement de responsable avec l'arrivée de Sylvie Fisher et le départ de Geneviève Bordry. La concrétisation du projet de la Maison des femmes* a également été centrale cette année. L'audit interne de l'Etat de Genève a beaucoup mobilisé les responsables et les équipes. Le rapport d'audit a permis de démontrer que le travail fourni et les finances de l'association étaient excellents. La Présidente souligne l'importance du travail fourni par les professionnelles de F-information ces dernières années. Grâce aux rêves des anciennes équipes, le projet de la Maison des femmes* a pu se concrétiser.

APPROBATION DU PV DE L'AG DU 9 MAI 2022

La présidente demande si des modifications doivent être apportées au P.V. de l'A.G. 2022. Elle propose l'approbation du PV de l'A.G. 2022. Le PV est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente présente ensuite l'ordre du jour. L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

POINTS FORTS DE L'ANNEE 2022 PRESENTES PAR L'EQUIPE

Sylvie Fischer revient brièvement sur les dernières années à F-information. Fin 2021, l'équipe a célébré les 40 ans de F-information. En 2022, 3 jours après son entrée en poste en tant que responsable, l'État de Genève a ordonné un audit interne, audit dont la tenue n'avait pas été communiquée au préalable. Maintenant que le stress et le surcroît de travail engendré est derrière, Sylvie Fisher souligne avec satisfaction, que l'évaluation de F-information effectuée par le service de l'audit interne a été très positive.

1. Pôle juridique

Marine Pernet présente le pôle juridique. Le pôle juridique propose 12 heures de consultations juridiques par semaine. Les consultations juridiques sont généralistes et peuvent porter sur tous les domaines du droit. Les thématiques principales abordées sont le droit de la famille, le droit des étrangers et le droit des assurances sociales/aide sociale.

Le pôle juridique propose également deux permanences téléphoniques par semaine.

Le pôle juridique produit chaque année plusieurs bons à savoir. En 2022, deux Bons à Savoir ont été rédigés. Le premier portait sur les impôts et la séparation et le deuxième traitait des violences domestiques.

Le pôle juridique a également proposé une séance d'information collective en collaboration avec l'EPER (Entraide Protestante Suisse) portant sur les questions de séparation et de permis de séjour au consulat bolivien.

Fabienne Saunier présente la prestation de médiation. Il s'agit d'une prestation auto-financée, aucune subvention n'est versée directement pour cette prestation. En 2022, il y a eu 16 médiations. Sur les 16 médiations, la moitié ont trouvé un accord suite à la médiation. Les médiations portent souvent sur des conventions de séparation ou de divorce et sur des questions de garde des enfants.

Marine Pernet reprend la parole pour présenter le travail en réseau. Le pôle juridique a participé à une Table ronde publique « Agir pour l'égalité dans le domaine de la migration : quelles recommandations pour les politiques publiques ? ». F-information siège en tant qu'experte invitée à la commission consultative sur les violences domestiques du BPEV. Les juristes participent au groupe de travail ad hoc sur l'accès à la justice des victimes sans statut légal et font partie du Collectif Enfant et Séparation (SCOPALE). Dans le domaine du droit des étrangers, Marine Pernet et Anuka Schubert se rendent régulièrement à la PLAIDE (échange de pratiques entre spécialistes du droit des étranger.es) et au PAADE (échange de pratiques entre spécialistes du droit des étranger.es, échanges et discussions avec l'OCPM). Les juristes font également partie du groupe de travail « accès à la justice pour les sans-papiers » et le Groupe de travail Femmes migrantes victimes de violences conjugales (Suisse romande).

Sur question, Marine Pernet précise que F-information siège désormais à la commission consultative.

Sur question, il est précisé qu'il est difficile de savoir combien de personnes lisent les Bons à Savoir.

Une personne dans l'assemblée fait remarquer que les séances d'information seraient utiles pour les personnes du RESI-F.

2. Pôle professionnel

Mélanie Blanc-Jouveaux et Fabienne Thibert présentent le pôle professionnel. Le pôle professionnel propose 9h de consultations par semaine. Les consultations professionnelles servent à orienter et informer les femmes* et parfois à les accompagner et les soutenir. L'autonomie reste au cœur de la mission de F-information. Les consultations ont pour but de permettre aux consultantes de faire un choix éclairé et un tri sur les informations qu'elles ont. Lors des consultations, les conseillères aident les consultantes à constituer des dossiers de candidatures (CV/lettre de motivation/postulation en ligne). Les conseillères peuvent également informer sur les formations qui existent, informer sur les différentes formations et analyser la faisabilité du projet de formation. Il est également possible pour les conseillères d'effectuer des demandes de fonds auprès de fondations privées.

Le pôle professionnel propose également plusieurs activités collectives. L'atelier « l'art de se présenter » a été lancé pour que les femmes se rencontrent dans un espace collectif. Un grand travail est effectué sur la confiance en soi des participantes et le lien qu'elles peuvent créer entre elles.

« Cet atelier m'a apporté des outils pour approcher la recherche d'emploi d'une manière plaisante. La confiance qu'on peut être soutenues, qu'on mérite d'être écoutées. L'optimisme que la préparation et la persévérance sont des alliées infaillibles. »

Le bilan de compétence en groupe s'adresse au femme* en emploi, en transition ou au foyer. Le bilan de compétence est basé sur une méthode particulière et il s'agit d'un atelier collectif. Il est possible de faire un bilan individuel si les personnes le souhaitent. La particularité du bilan de compétence est qu'il se base sur les expériences professionnelles ainsi que les expériences de vie personnelle.

Un atelier en partenariat avec OWIT intitulé « Le monde professionnel et l'avancée en âge. Quelle place pour les femmes de 50+ ? » a eu lieu en décembre 2022.

Le pôle professionnel a également rédigé deux Bon à Savoir intitulés : « Comment bien choisir sa formation professionnelle ? » et « Envisager un bilan portefeuille de compétences »

3. Pôle psychosocial

Alexandra Brossy, conseillère sociale, présente le pôle psychosocial. Actuellement, 3 demi-journées de consultation sociale sont offertes à F-information. En 2022, une 4^{ème} demi-journée a pu être proposée grâce à Léa Herquel qui s'occupait de la permanence administrative. Il est constaté qu'avec une plage en plus de consultation, l'agenda reste toujours plein.

Les motifs principaux des consultations sont les difficultés financière (femmes sans papiers ou permis B dans l'économie domestique qui vont renoncer à l'aide sociale), les assurances sociales (droits sociaux et comprendre les démarches), logement, séparation (souvent en collaboration avec le pôle juridique).

Maya Royston, psychologue à F-information, n'est pas présente. Alexandra Brossy lit son texte :

« J'ai commencé à travailler pour l'association F-information en septembre 2022. Je travaille les mercredis matin pour un total de 10%. Le but est de pouvoir offrir des consultations de soutien psychologique à toutes femmes* ayant besoin. Les consultations sont normalement payantes, mais à F-information nous défendons le fait que la situation

économique ne devrait pas être un frein pour l'accès à la santé psychique, nous avons donc une marge de manœuvre si la consultante n'a pas de moyens.

Entre septembre et décembre 2022, j'ai effectué 17 consultations (environ 2 consultations par semaine). Les thématiques abordées sont variées ; difficultés dans le parcours migratoire, problématique en lien avec les enfants, violences conjugales, comment être une mère sans s'oublier etc. Normalement les suivis sont des suivis sur du court terme. C'est-à-dire au maximum 3 séances, j'ai également constitué une liste de psychologues-psychiatrie-psychothérapeutes de confiance auquel je peux référer les femmes en fonction de leurs besoins. »

Sylvie Fischer remarque que les consultations psychologiques sont quasi pleines chaque semaine depuis le début de l'année 2023. Les nouvelles prestations prennent toujours du temps à démarrer.

4. Bibliothèque Filigrane

Samia Swali, responsable de la bibliothèque Filigrane, se présente et présente son équipe. La bibliothèque Filigrane dispose de 16'000 documents sur les thèmes liés à l'égalité, genre et féminisme. 4834 prêts ont été effectués en 2022. Samia Swali constate que l'activité de la bibliothèque a été impactée par le covid mais que la cadence pré-covid a été retrouvée.

2 nouvelles collections ont pu être acquises en 2022 grâce au soutien de la loterie romande. Une collection pour adolescent-e-s (500 documents) et une collection en français facile (collection qui s'adresse au public allophone adulte, avec 3 niveaux de lecture). Samia Swali souligne la volonté de la bibliothèque Filigrane de rendre accessible cet espace aux femmes* qui fréquentent F-information.

Samia Swali présente les différentes activités de médiation culturelle. Il y a eu une vingtaine en 2022. Notamment, des lectures pour enfant non stéréotypés, un escape game féministe et un partenariat avec les créatives.

Samia Swali présente les ouvertures de la bibliothèque qui ont augmenté en 2022. La bibliothèque est désormais ouverte 28h par semaine et la bibliothèque est ouverte tous les jours sauf le dimanche.

2 nouveaux partenariats ont été mis en place. Un avec bibliomédia et un autre avec la bibliothèque municipale de Vevey. Samia Swali explique le programme d'action pour professionnelle dans l'accueil des personnes LGBTIQ+. Il s'agit d'un programme pour informer les professionnelles sur ces questions et développer des outils pour la médiation culturelle et l'accueil.

5. Pôle Migration/intégration et citoyenneté

Sara Kasme présente le pôle migration, intégration et citoyenneté. 2 activités existent dans ce pôle : le Rési-F et Nous citoyennes. Ces projets sont financés par le Bureau de l'intégration (BIE).

Sara Kasme souligne l'importance d'avoir des subventions pérennes.

Sara Kasme présente le Rési-F. Elle souligne le défi du covid et le départ de Madame Samii. Aujourd'hui, le Rési-F reste dynamique et il y a beaucoup d'actions et d'activités. Les rencontres mensuelles sont l'activité principale du Rési-F et portent sur une thématique différente. Il y a aussi des cours/ateliers par et pour les membres du Rési-F.

Sara Kasme relève également les nombreuses sollicitations des institutions culturelles pour créer des partenariats. Par exemple, le théâtre du loup, théâtre spirale et l'association des agentes de santé. Dans le cadre des Créa'telier, un atelier en mixité choisie a été mis en place pour apprendre à bricoler.

Sara Kasme relève le succès de l'initiation à la natation.

Le deuxième projet porté par ce pôle est présenté par Fabienne Thibert. Elle souligne que c'est Julia Federico qui est chargée de Nous citoyennes. Julia Federico coordonne Nous citoyennes et Fabienne Thibert anime et offre un soutien pédagogique.

Fabienne Thibert explique que les participantes choisissent un projet d'action citoyenne. Cette année, elles ont choisi les éco-gestes et le changement climatique. Le projet doit être faisable. Puis, le projet est mis en œuvre. Fabienne Thibert souligne que les participantes ont participé à une formation sur les gestes d'économie d'énergie et sur les mécanismes du réchauffement climatique. Puis, les participantes ont animé des stands dans la ville. Un partenariat avec l'association éco-impact a pu être mis en place.

6. Communication et recherche de fonds

Sara Kasme et Souad Von Allmen présentent le pôle communication. Elles relèvent qu'un temps de travail additionnel de 20% a été obtenu afin d'être plus proactive sur la recherche de fonds et de renforcer la présence sur les réseaux sociaux.

Il est rappelé que le soutien de la Ville et de l'Etat de Genève ne permet pas d'assurer le fonctionnement de base. Souad Von Allmen souligne l'importance d'effectuer des recherches auprès des communes et de fondations privées et des marraines. En 2022, F-information a pu bénéficier du soutien de différentes fondations (voir rapport d'activité).

En 2022, de nouvelles photos de l'équipe et de ses activités ont été prises pour refaire les flyers. Souad Von Allmen met en évidence les changements liés au langage inclusif. La mission de F-information est portée sur l'inclusivité. La charte rédactionnelle pour l'écriture inclusive doit encore être finalisée.

Sylvie Fischer soulève que le site a été réactualisé début 2023.

PRESENTATION DES COMPTES 2022

La gestion financière de F-information est satisfaisante. Les revenus sont de plus de 1.2 million de francs et il n'y a pas de pertes. Les dons des marraines ont augmentés et les cotisations aussi. Le défi reste de trouver de nouveaux fonds. Le poste le plus important est celui du frais de personnel. Les états financiers/comptes sont à la disposition des membres.

RAPPORT DU VERIFICATEURS AUX COMPTES, GLOBAL AUDIT SERVICES S.A

Sur la base des travaux, le rapport d'audit a été émis. La vérificatrice rappelle les responsabilités du comité et celles du vérificateur aux comptes. Vérification basée sur auditions auprès de la responsable et par sondages sur des pièces. La vérificatrice souligne l'importance de s'assurer que les fonds affectés sont bien utilisés pour l'objet pour lequel ils ont été accordés.

Elle lit la phrase de conclusion du rapport indiquant que les comptes sont corrects et conformes. Global Audit Services rend attentif au fait que les comptes présentent une perte de 37'000 francs (résultat reporté) qui ne met pas en péril le fonctionnement de l'association.

Question sur l'origine de la perte (cf. ci-dessus) : il s'agit d'un report de la perte de l'année précédente.

Question sur l'examen de la situation pour demander confirmation que l'association n'est pas en situation de surendettement.

Doris Gerber, la présidente, indique que ce n'est pas si grave d'avoir ce résultat négatif. Cela fait des années que F-information cherche à combler ces trous ponctuels dans le budget. Afficher cette perte est aussi une manière de montrer que F-information ne dispose pas des fonds nécessaires pour assurer la totalité de ses prestations.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

DECHARGE AU COMITE

Décharge est donnée au comité.

ELECTION DE L'ORGANE DE REVISION

Sylvie Fischer a demandé plusieurs offres d'organes de révision : sur cinq organismes sollicités, trois ont répondu. Sylvie Fischer propose d'élire la fiduciaire Chavaz SA comme nouvel organe de révision des comptes. La fiduciaire Chavaz SA est donc élue comme organe de révision.

PRESENTATION DU BUDGET 2023

Andrea Villanyi se charge de cette présentation pour l'année 2023.

Les subventions de l'État de Genève et Ville de Genève sont reconduites (mêmes montants qu'en 2022). Nous sommes restées prudentes sur l'estimation des fonds alloués par les communes. Prudence aussi concernant les entrées de cotisations.

Seules les activités ordinaires sont budgétées, et non les activités ponctuelles (pour lesquelles F-information essaye d'obtenir des dons et/ou dispose de fonds affectés).

Les charges sont également proches de celles des deux années précédentes à l'exception des frais de personnel (qui prennent en compte les activités ponctuelles).

Les entrées et sorties pour projets exceptionnels ne figurent pas au budget 2023 mais sont bien entendu intégrées dans les comptes.

PERSPECTIVES 2023-2024

Sylvie Fischer aborde la question du renouvellement de notre contrat de prestations pour 2024-2027 dans un climat d'incertitude en raison d'une révision en cours de la LIAF (qui a des incidences sur les modalités d'octroi des subventions pour l'État de Genève). Dans l'attente du vote de la loi révisée, nous avons travaillé sur le projet de loi.

En mars, alors que le travail était presque achevé, la révision de la LIAF a eu pour conséquence de dispenser à présent F-information de la rédaction d'un tel projet de loi car sa subvention est en-dessous du seuil fixé de 800'000 francs.

En outre, la possibilité de thésauriser des fonds est maintenant possible sous certaines conditions, ce qui sera utile car F-information ne dispose actuellement pas de fonds propres.

La durée maximale des arrêtés (ou projets de loi) a été allongée de 4 à 5 ans (c'est une possibilité). Notre subvention n'est donc plus soumise à un projet de loi mais à un arrêté du Conseil d'État (ACE). Afin de correspondre aux exigences du cadre légal d'un ACE, l'ouvrage a été remis selon les recommandations du BPEV, notre service de tutelle. Sylvie en profite pour remercier Géraldine Brown et Davy-Kim Lacombe pour leur précieuse collaboration.

Sylvie précise enfin que la demande d'augmentation de la subvention a été refusée par notre département de tutelle.

Question de Geneviève Bordry : le montant est-il renégociable avant la fin des 5 ans ? Oui, cela est possible chaque année.

Question de Fabienne Saunier : est-ce que la procédure a été simplifiée ? Davy Kim confirme que c'est bien le cas.

Sylvie Fischer rappelle que l'emménagement dans les futurs locaux de la Maison des Femmes* (nom à venir) implique un important travail de planification et de réflexion avec les architectes, les associations du Réseau Femmes* et les autres partenaires.

Il va falloir accompagner tous ces changements et s'investir sur cet ambitieux chantier dans les années à venir. Nous n'allons par conséquent pas développer de nouveaux projets mais stabiliser nos prestations et assurer leur financement dans la mesure du possible.

MODIFICATION DES STATUTS

Suite à la réflexion autour de l'inclusion et à l'audit mené pendant le premier trimestre 2022, des modifications ont été proposées.

L'art. 2 est modifié comme suit :

« L'association a pour buts, dans l'esprit d'une société solidaire, inclusive, équitable et durable :

- De promouvoir l'égalité de fait entre les genres.
- De favoriser l'autonomie et l'autodétermination des femmes*
- D'informer et orienter les femmes* sur les questions juridiques, professionnelles, familiales et personnelles.
- De mettre à disposition un fonds documentaire spécialisé sur les femmes*, les féminismes et l'égalité entre les genres.
- De développer le partage d'expériences et de liens sociaux. »

L'art. 10 al. 2 est ajouté comme suit :

« Les membres du comité sont élu-es pour une période de 4 ans et sont rééligibles 3 fois. »

Art. 12 « Les membres de l'équipe sont des femmes*. ».

L'astérisque implique que toute personne qui se reconnaît en tant que femme ou socialisée en tant que telle peut être engagée au sein de l'équipe.

Dans l'ensemble des statuts : un astérisque (*) est maintenant accolé au mot « femme » et signifie « toute personne qui se reconnaît en tant que femme ou socialisée en tant que telle ».

Proposition par Doris Gerber de voter article par article :

- Article 2 : la modification de l'article est approuvée.
- Article 10 alinéa 2 (nouveau, ce qui décale les autres alinéas) : limite fixée à la rééligibilité des membres du comité : la modification de l'article est approuvée.

- Article 12 : « Les membres de l'équipe sont des femmes* ». La modification de l'article est approuvée.

Les nouveaux statuts seront mis en ligne sur le site internet dans les plus brefs délais.

MONTANT DES COTISATIONS ANNUELLES

Proposition de conserver les cotisations annuelles à l'identique : 50 francs pour la cotisation normale et 30 francs pour la cotisation à taux réduit.
Le montant des cotisations annuelles est approuvé.

ELECTION DU COMITE

Doris Gerber remercie Pilar Filomeno, démissionnaire du comité, pour son engagement au Comité pendant plus de deux mandats. Pilar remercie l'équipe, la félicite pour son travail et se tient à disposition comme personne ressource.

Proposition de reconduction d'Andrea Villanyi, de Muriel Golay, de Stéphanie Sarfaty, de Marylène Lieber et de Doris Gerber.

Doris Gerber reste présidente et précise que ceci est son dernier mandat et donc sa dernière année au comité.

Deux nouvelles membres se présentent : Élise Point, bibliothécaire de formation, actuellement bibliothécaire-responsable à la bibliothèque de la Cité et enseignante à la Haute école de gestion, qui a encadré le travail de mémoire de Samia Swali.

Vanessa Dahan : a travaillé pendant dix ans en association et au service de la cohésion sociale de la Ville de Genève et qui dirige actuellement le service social de Thônex.

- La reconduction des membres du comité est approuvée à l'unanimité.
- L'élection des deux nouvelles membres est approuvée à l'unanimité.

DIVERS

En l'absence de divers, Doris Gerber clôt l'AG 20h15 et passe la parole à Anne-Céline Machet, directrice de projet de la Maison des femmes* . Anne-Céline présente le projet dans ses grandes lignes et propose une visite de l'étage où se situeront les bureaux de F-information.

Ce P.V. est consultatif jusqu'à son approbation par l'A.G. 2024

Genève, le 30 mai 2023

La présidente Doris Gerber

